

Documents relatifs au risque inondation  
par une crue (débordement de cours d'eau)

ANNEXE 1.1.1



**Préfet du Cher**

**Direction  
départementale  
des Territoires  
Cher**

**AOUT 2013**

# Commune de Saint-Georges-de-Poisieux

## EXTRAITS CARTOGRAPHIQUES DU PPRI DU CHER approuvé le 03/11/2005

<u>Légende de la carte de zonage réglementaire</u>	
	Limite communale
	Zone hors d'eau
	Limite d'un secteur d'aléa
	Zone inondable A :
<b>A1</b>	Secteur d'aléa 1
<b>A2</b>	Secteur d'aléa 2
	Autre secteur d'aléa 2
	Zone inondable B

### DESCRIPTIF SOMMAIRE DU RISQUE

La largeur de la plaine inondable est de l'ordre de 1,5 à 2 km en aval de Vierzon. En amont de cette ville la largeur n'excède que rarement le kilomètre (cas de Noirlac et d'Ainay-le-Vieil : 1,5 km). En fait la moyenne se situe plutôt autour de 500 à 600 m mais avec des étranglements de 300 m environ. En amont du département, à Urçay, la largeur n'excède que de peu les 200 m.

Le champ d'inondation est essentiellement occupé par des prairies et des cultures mais aussi par des gravières, surtout en amont de Vierzon, certaines de ces gravières ont été implantées sur le lit mineur. Les approfondissements qui en résultent diminuent localement le risque d'inondation mais l'aggravent plus en aval.

#### 1. Nature et caractéristiques de la crue

La plus forte crue observée, pour laquelle on possède des informations suffisantes, est celle de 1940.

Echelle	Année							
	1923	1926	1940	1952	1958	1960	1977	2001
Châteauneuf/ Cher	3,60	4,20	4,86	3,55	4,40	3,80	3,83	3,04
Saint-Florent/Cher	4,32	4,75	5,25	4,40	5,35	4,75	4,35	3,82

#### 2. Intensité et qualification de la crue

Les niveaux d'aléas d'inondation sont définis comme suit :

- Aléa 1 : aléa moyen correspondant à une profondeur de submersion inférieure à 1 m et une vitesse d'écoulement faible.
- Aléa 2 : aléa fort correspondant à une profondeur de submersion supérieure à 1 m ou moins de 50 m en arrière de digue ou une vitesse d'écoulement forte.

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION  
Arnon, Cher et Yèvre  
à VIERZON

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION  
DANS LE DEPARTEMENT  
DU LOIR ET CHER

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION  
DE L'YEVRE

# PLAN D'ASSEMBLAGE

Echelle : 1/250.000<sup>e</sup>

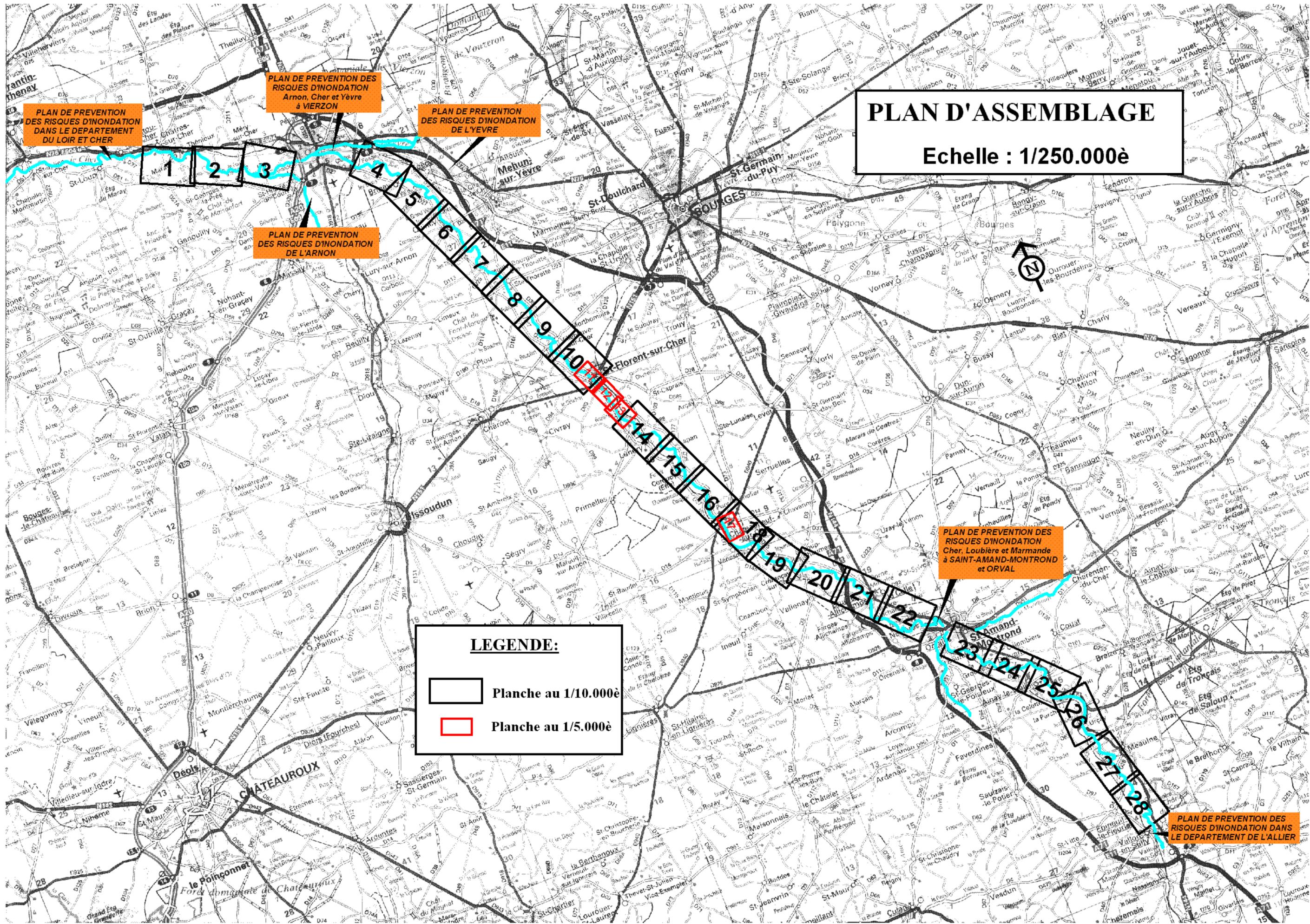
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION  
DE L'ARNON

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION  
Cher, Loubière et Marmande  
à SAINT-AMAND-MONTROND  
et ORVAL

**LEGENDE:**

-  Planche au 1/10.000<sup>e</sup>
-  Planche au 1/5.000<sup>e</sup>

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION  
DANS LE DEPARTEMENT DE L'ALLIER



LEGENDE DE LA CARTE DE ZONAGE REGLEMENTAIRE:

-  Limite communale
-  Zone hors d'eau
-  Limite d'un secteur d'aléa
-  Zone inondable A:
  -  A1 Secteur d'aléa 1
  -  A2 Secteur d'aléa 2
  -  Autre secteur d'aléa 2
-  B Zone inondable B

Aléa 1 :  
Aléa moyen:  
profondeur de  
submersion <1 m  
et vitesse faible

Aléa 2:  
Aléa fort:  
Profondeur de  
submersion >1 m  
ou moins de 50 m en arrière  
de digue ou vitesse forte

**PLAN DE PREVENTION DES  
RISQUES D'INONDATION  
Cher, Loubière et Marmande  
à SAINT-AMAND-MONTROND  
et Orval**

